

SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

Bulletin municipal - Janvier 2019



EDITO

L'année 2018 qui vient de s'achever fut bien contrastée : de l'euphorie de notre deuxième titre de champion du monde de football cet été à cette révolte populaire dite « des gilets jaunes » en cette fin d'année. Nous commençons donc 2019 avec plein d'incertitudes, voire d'inquiétudes pour ce qui nous attend.

Cependant cette année fut belle pour notre commune : les effectifs de notre école sont bons et les perspectives favorables (pour autant ne relâchons pas nos efforts !), nous avons bien profité des nombreuses animations du comité des fêtes et de l'ouverture du bistrot cet été, nous avons terminé l'aménagement de la place de la Bascule avec une prestation de qualité de nos entreprises et le travail remarquable pendant trois journées de nombreux bénévoles sous l'autorité experte d'Adrien Tellier. Nous avons bénéficié de conditions financières très avantageuses grâce à la convention de la 3C « Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte » pour isoler les combles du Presbytère, des logements et de l'école, remplacer une horloge de l'éclairage public et bientôt, changer la porte-fenêtre de la salle communale et le dernier luminaire « ancienne génération » sur le chemin des grottes. Les Certificats d'Economie d'Energie récupérés nous financent 77% de la dépense, voire 100% pour l'isolation des combles ! Cela nous est bien utile dans cette période où l'argent est rare. L'entreprise Chevallier a également rejointoyé le mur du cimetière et remonté celui derrière la mairie. Une équipe de bénévoles a démonté et trié les pierres du mur écroulé de la cour de l'école. Des bénévoles en-

SOMMAIRE

EDITO	P. 1-2
VIE LOCALE	P. 2-12
ENVIRONNEMENT	P. 13-14
AMENAG. DU TERRITOIRE	P. 15-16
ECONOMIE	P. 17-19
INTERCOMMUNALITÉ	P. 20-21
COMMUNICATION	P. 22-23
INFOS PRATIQUES	P. 24-27

-core ont débarrassé le sous-sol du Presbytère et mis fin à une invasion de mérules!

Cette année il nous faudra reconstruire le **mur de l'école** et construire (enfin) notre **Abribus**. Je vous avais annoncé l'an dernier un projet de réalisation avec le concours d'une architecte colombienne; celle-ci est bien venue l'étudier, mais ce qu'elle a conçu ne correspondait pas du tout à nos besoins et les modifications apportées par le CAUE ne nous ont pas satisfaits non plus. Nous allons donc faire réaliser un Abribus plus classique par un artisan local au début de cette année. Pour notre **pylône de téléphonie mobile** reportez-vous à l'article sur le sujet dans ce bulletin.

Nos **actions de revitalisation** continuent de porter leurs fruits : des maisons se vendent et des jeunes (ou moins jeunes) s'installent. J'y vois le signe d'une vraie bonne dynamique. Notre Petite Cité de Caractère est attractive par son patrimoine architectural et paysager bien sûr, mais aussi et surtout par la qualité de notre vivre ensemble. Cette entraide du quotidien, cette attention portée aux autres sont un bien très précieux. Je veux souligner ici le **rôle déterminant du Comité des Fêtes** qui me semble plus important pour le quotidien de nos habitants que celui du Conseil Municipal. Que tous ses bénévoles en soient chaleureusement remerciés. Au Conseil municipal bien sûr nous délibérons aussi de sujets du quotidien, mais environ la moitié des décisions que nous sommes appelés à prendre nous sont imposées par la réglementation !

Cela m'amène à vous faire partager **une réflexion pour l'avenir**. Nos ressources financières sont en baisse constante et les perspectives ne laissent entrevoir aucun changement positif. Nous sommes la plus petite commune des Coëvrons. Je suis convaincu que notre avenir est dans la création d'une Commune Nouvelle, à l'instar de ce qui se fait autour de Montsûrs ou d'Evron, où une mise en commun de moyens nous permettra de garantir la permanence des services publics sur notre commune. Un Conseil municipal de la Commune nouvelle traitera des sujets réglementaires (entre autres) et par ailleurs, un Conseil Communal et un Comité des fêtes avec un budget dédié pourra porter les projets de notre commune déléguée. Je pense que c'est un projet à bâtir pour la prochaine mandature à partir de 2020.

Sur cette réflexion, je vous présente avec toute mon équipe municipale, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez espérer de mieux !

François Delatouche

Naissance:

Clémence LEVEILLE, née le 14 mars 2018 à Laval

Mariage:

Claire CHEVRON, Pierrick RENOU, mariés le 4 août 2018

Décès:

Guy ROBINSON, décédé le 11 juillet 2018 à Laval

Etat-civil 2018



Bienvenue aux nouveaux habitants et résidents

Mallaury BRUNET et Loïc REUMEAU, 2 rue Saint-Sylvain

Yvelyne et Marc GIRARD, 1 chemin de la Cour d'Erve

Tiphanie POTTIER et M. DOLEANS, La Chesnardière

M. CAOUREN, Le Haut Bois

Pascale et Pascal MURER, 2 rue des Tisserands

Catherine DREXLER, Denis BROCHET, Le Busson

Sabrina MARTINA, Ludovic BRUNET, Laura et Maëly, résidant 5 rue des Tisserands

Prêt du matériel communal : Contre retour en bon état et bénévolat.., la commune prête gratuitement tronçonneuse, souffleur, débroussailleuse, compresseur, perceuse.. S'adresser à la Mairie, à Laurent Gourdin ou à Antoine Josset.

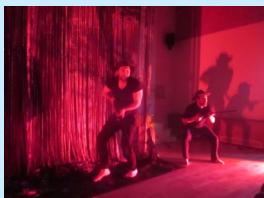
La vie de l'école



Avril 2018 : spectacle vivant « Pierre et le loup » mis en scène par Julien Ostini à la salle des fêtes de Saint-Denis du Maine.

Nous allons voir chaque année 1 à 2 spectacles vivants avec le pôle culturel des Coévrans et allons 1 à 2 fois au cinéma par an. L'ouverture culturelle est l'un des grands axes de notre projet d'école.

L'adaptation du conte, surprenante, drôle et poétique a ravi les enfants. Une belle occasion aussi de pouvoir écouter et voir un orchestre avec de vrais instruments.



Juin 2018 : visite guidée du musée Robert Tatin de Cossé-le-Vivien

Nous sommes allés voir cette œuvre grandiose avec la classe de Chéméré-le-Roi. Après une visite guidée du site, riche en informations et captivante, les élèves se sont essayés, lors d'un atelier de pratique artistique, à l'une des techniques chère à l'artiste : la mosaïque. Ils ont apprécié cette journée et en reparlent encore ! Il est important de faire découvrir aux enfants la richesse de notre patrimoine local.



4 août 2018 : chantier participatif pour la démolition du mur de l'école qui s'était partiellement écroulé : une vingtaine de bénévoles ont répondu présents sous la canicule, dès 8h 30, dans la joie et la bonne humeur ! A 12 h tout était terminé, quelle efficacité !



Octobre 2018 : une nuit à l'école

Travaillant sur le thème de l'alternance jour/nuit, les élèves ont découvert leur école autrement. Ils sont restés après l'école et ont transformé la classe en dortoir. On a pris ensemble le repas du soir, fait notre toilette, écouter une conteuse, invitée pour l'occasion. Tout le monde a très bien dormi, pas de pleurs mais beaucoup d'excitation. Petit déjeuner le lendemain matin, toilette, rangement de la classe. A 9h15, tout le monde était prêt à travailler. Un moment mémorable qui fait grandir et gagner en autonomie.



Novembre 2018 : un grand merci au CDF de Saint-Pierre-sur-Erve qui a doté l'école d'un jeu d'éveil musical d'une valeur de 200€ : les cloches sonores qui développent l'oreille et la concentration !



Décembre 2018 : préparation du repas des aînés

Depuis 3 ans, les élèves de l'école sont partie prenante dans l'organisation du repas des aînés : ils décorent les tables et la salle autour d'un thème (cette année : la météo avec la table de la pluie, de la neige, du soleil et du vent). Les CP écrivent les menus. Ils sont vraiment ravis de le faire et apprécient les retours positifs des convives. Ils apprennent beaucoup et ceci participe au lien inter-générationnel.



Mai 2018: photo de classe, toujours réalisée par le talentueux photographe, Arnaud Monfort, de Nantes. Cette année, sur le thème des pompiers pour faire écho à leur intervention à l'école quelques semaines plus tôt. Ils ont expliqué aux enfants en quoi consiste leur travail ou leur volontariat. Ils ont répondu à des questions préparées en amont, ils ont montré leurs outils de travail, leurs tenues et leurs véhicules. Ils étaient 6 et ont aussi apprécié ce temps d'échanges qui selon eux est très important car il peut faire naître l'envie d'être plus tard pompier volontaire.



Des nouvelles du RPI de l'E.R.V.E.



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de l'E.R.V.E. (Ecoles regroupées de la Vallée de l'Erve), soucieux de mieux se faire connaître auprès des futurs habitants et parents des communes de Chéméré-le-Roi, Saint-Pierre-sur-Erve, Saulges et Thorigné-en-Charnie a initié une campagne de promotion et de mise en valeur de ses actions tout d'abord en unifiant la signalétique de ses 4 écoles.

A Saint-Pierre-sur-Erve sont accueillis les élèves de Maternelle et CP par Virginie Josset (enseignante) et Stéphanie Millet (Atsem). Valérie Charpentier assure le service de la garderie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h 30 à 9h et de 16h à 18h 30 ainsi que le mercredi de 7h 30 à 9h. La cantine municipale est sous la responsabilité de Linda Bessière.

Contact: 02 43 90 25 71

ce.0530441s@ac-nantes.fr

Le transport scolaire est assuré pour chacune des classes et l'ensemble des enfants. Des accueils de loisirs sont organisés sur les communes de Vaiges (pour les enfants de 3 à 12 ans) et de Val-du-Maine (pour les enfants de 3 à 13 ans). Pour les plus jeunes enfants les Relais des Assistantes Maternelles aident à trouver le mode de garde le plus adapté. L'APE, très présente dans la vie du RPI (voir page suivante), renforce encore son attractivité.

En 2018/2019 le nombre d'élèves inscrits dépassait le seuil de 80. Même si les perspectives restent bonnes pour la prochaine rentrée, il faut être vigilant et continuer de promouvoir une école de qualité.

JUNIOR ASSOCIATION CRAZY YOUNG



Activités pour récolter des fonds :

- ♦ Vente de gâteaux durant les fêtes communales
- ♦ Aide aux jeux de l'APE de l'Erve lors de la Fête à Gars Jules
- ♦ Organisation de jeux durant la Marabille
- ♦ Emballage de cadeaux au mois de décembre



Sorties faites:

- ♦ Patinoire
- ♦ Laser game
- ♦ Bar/restaurant
- ♦ Bowling

Bureau:

Présidente → Margot Transon

Secrétaire → Jeanne Mandrillon-Dix-neuf

Trésorière → Clara Josset

Sans oublier Anna Gourdin, Simon Josset, Agathe Transon, Perrine Glassier, Landry Glassier, Zoé Glasier, Romain Vasseur, membres de l'association.

Vous habitez Saint-Pierre-sur-Erve, Thorigné-en-Charnie ou Saulges, vous avez entre 11 et 18 ans, alors venez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir.

CONTACTEZ-NOUS au 06.37.54.35.26 ou margot.transon@gmail.com



Projets:

- ♦ Organiser une soirée communale
- ♦ Partir ensemble dans un parc d'attraction
- ♦ Faire des T-shirts à notre effigie
- ♦ Poursuivre bien sûr nos sorties et activités





Association des Parents d'Élèves de l'E.R.V.E

Ses actions : L'APE prend à sa charge les dépenses de transport, les frais d'entrées liés aux sorties pédagogiques et culturelles et l'achat de matériel. En 2017-2018, la participation financière de l'APE s'est élevée à 3 133,41€. Cette prise en charge bénéficie à tous les élèves mais aussi aux familles puisque leur participation financière est réduite. Sans l'aide de l'APE, certains projets des enseignants ne verraient pas le jour et ce au détriment des enfants.

Bilan de l'année écoulée : L'année scolaire 2017-2018 fut riche en manifestations : ventes (livres de cuisine, brioches, madeleines), participation à diverses fêtes communales et organisation de temps conviviaux comme la soirée de Noël, la fête du printemps, la fête à Gars Jules, le pique-nique de fin d'année. L'association tient à remercier l'ensemble des mairies du RPI, les comités des fêtes et les associations qui mettent à disposition des lieux de rencontre, du matériel, mais aussi toutes les familles pour leur soutien.

Le nouveau bureau :

de gauche à droite :

Christa Blanco, secrétaire-adjointe
Emilie Dupont, co-présidente,
Aurélié Bûcher, co-présidente,
Lucie Lecomte, secrétaire



Penser à
ne pas
oublier...

La collecte de papiers se poursuit.

Chaque tonne collectée, c'est 65 € qui reviennent à l'APE. Journaux, livres, revues, magazines, papiers blancs ou imprimés, catalogue, annuaire... (à apporter à plat et secs). Tout le monde peut y participer. Chaque école a un point de dépôt.

Pour nous joindre...

Une question ? Des idées ?
N'hésitez pas à nous joindre par mail
à l'adresse suivante :
apedelerve@gmail.com.
Et une page Facebook pour toutes les
familles : APE DE L'ERVE

Événements passés et à venir :

Vendredi 30 novembre 2018, dans la cour de l'école de Saulges, chocolat chaud et café ont été servis gratuitement aux familles. Un moment organisé dans le cadre de la livraison des brioches et des sapins.

Vendredi 21 décembre 2018, la fête de Noël a eu lieu à la salle des fêtes de Chéméré-le-Roi. Toutes les familles du RPI ont été invitées à venir dès 20h pour une soirée festive. Les enfants ont présenté quelques chants avant l'arrivée du Père Noël. Une boum et un apéritif dînatoire ont terminé ce temps fort.

Samedi 27 avril 2019, chasse aux œufs au site des grottes de Thorigné-en-Charnie.

Dimanche 30 juin 2019, fête à Gars Jules à Saulges. Les écoliers présenteront leur spectacle de fin d'année. Un repas convivial et diverses animations, ouverts à tous, seront proposés tout au long de cette journée.

Vendredi 5 juillet 2019, un pique-nique sera organisé à Saint-Pierre-sur-Erve. Le principe ? Chacun apporte son repas. L'APE fournit l'apéro. Ce pique-nique clôture la fin d'année scolaire en toute convivialité.

Dimanche 4 août 2019, dans le cadre de la foire à la marabille de Thorigné-en-Charnie, l'APE tiendra un stand pour vendre café et glaces.

Jeudi 15 août 2019, c'est à Saint-Pierre-sur-Erve que l'APE tiendra un second stand pour une vente de sandwiches dans le cadre de la fête des Lumières.

Comité des Fêtes et d'Animation de Saint-Pierre-sur-Erve

Cette année 2018 a été particulièrement remplie, pour la plus grande joie de nos habitants et de de nos nombreux visiteurs. Retour sur tous ces événements:



Le **16 février** a été l'occasion de se retrouver après un long hiver, autour de crêpes accompagnées de soupe, le tout mêlé de jeux, dégustations, discussions...

Le **dimanche 8 avril**, au départ de l'église, une super randonnée de 25 km, nous a conduits à travers les bocages accidentés pétriarviens et salviens.

Le **vendredi 13 avril** au soir, la conférence d'un magicien mentaliste nous a éclairés sur le thème de la manipulation mentale quotidienne. Quelques petites expériences menées avec le public ont fini de convaincre les plus sceptiques d'entre nous.



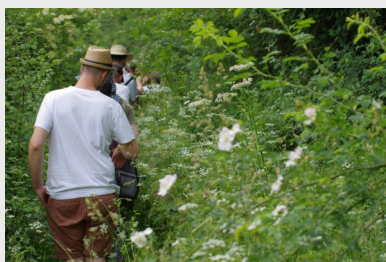
Le **dimanche 29 avril**, Christine Jeandroz, pianiste compositrice de Saulges, a invité le chœur **In Paradisum** pour enregistrer des extraits de son disque **Vision**. Puis le chœur a présenté l'œuvre au public. (Disque en vente au bistrot associatif)

Le **mardi 8 mai**, l'ensemble vocal du CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental), invité par notre présidente honoraire, Catherine, membre elle-même du CRD, a interprété pour le plaisir de tous le **Stabat Mater** de Josef Rheinberger dans l'Eglise de Saint-Pierre.

Le **25 mai**, Yukari a invité huit violoncelles et deux poétesses, Virginie et Hakuro, pour interpréter **Le Temps des Cerises**, dès 14h devant 80 élèves des écoles voisines et à partir de 20h 30 pour les amateurs chevronnés.



Le **9 juin** a vu l'ouverture officielle du Bistrot. Nous avons suivi une balade au fil de l'eau organisée par MNE. Le four de Laurent et Yukari nous a permis de nous régaler puis le groupe folk **Balbazar** nous a fait danser !



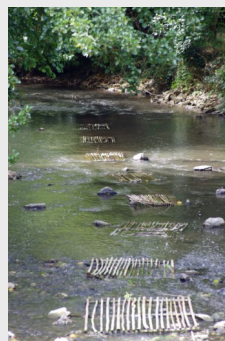
Le **16 juin**, Journée de Caractère instituée par l'Association des Petites Cités de Caractère en Mayenne, les promeneurs ont été à nouveau très nombreux dans notre village et la journée s'est terminée avec les notes musicales du groupe **Guicelle et Violontare**.

Le **30 juin**, dans le cadre des *Rencontres Musicales en Coëvrons* les pétriarviens ont pu apprécier l'ensemble **Caravage** qui interprétait des œuvres de Debussy et Fauré. Puis la soirée s'est terminée au bistrot avec les ateliers de musique actuelle du conservatoire des Coëvrons et Virginie au micro!





Le dimanche 1er juillet a eu lieu le vernissage traditionnel de l'Expo In Situ III, vernissage ponctué de nombreuses haltes musicales et poétiques.



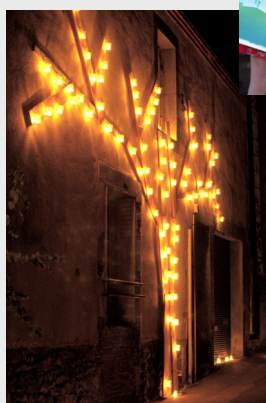
Le 7 juillet, le bistro accueillait l'apéro-opéra. Après « Carmen » de Bizet l'an dernier, Julien Ostini, metteur en scène et propriétaire du Château de Linières à Ballée, nous a fait découvrir l'opéra de Verdi « Aïda », représenté fin juillet au château avec la collaboration de très nombreux bénévoles de Saint-Pierre-sur-Erve, dont notre cuisinière en chef, Maria.



Le 15 août la Fête des Lumières et des Peintres a remporté un franc succès : nombreuse participation des peintres (41 inscrits, chiffre le plus important des 7 PCC), une ambiance extraordinaire toute la journée et l'animation musicale fantastique de Mémé les Watts le soir.... Sans oublier bien sûr la magie toujours renouvelée des bougies!



Antoine Josset,
président du Comité
des Fêtes, à la remise
des prix



Le groupe Mémé
les Watts en
concert



Les 15 et 16 septembre, lors des Journées Européennes du Patrimoine, a eu lieu le vernissage de l'édition 2018 de l'exposition « Peintres dans la rue », visible dans l'église tout le mois de septembre.



Après avoir assisté à une conférence passionnante, illustrée d'images et d'anecdotes, présentée par Anne Ollagier et intitulée « Être pétriarvien de 1700 à 1750 », nous avons pu nous réchauffer autour d'une bonne soupe avec des tartines gourmandes. Un concert du groupe SPY a clos ces journées.





Le **22 septembre** a eu lieu la gargantuesque et conviviale **Fête du four**.

Le **13 octobre**, Maria et les membres du CdF avaient invité les nombreux bénévoles qui oeuvrent à la Fête du 15 août pour les remercier de leur participation toujours appréciable, agréable et indispensable!

Le **1^{er} novembre**, Claire et Pierrick, jeunes mariés, ont assuré aux billigs pour nourrir un public toujours plus nombreux venu assister aux deux concerts **The Flying Wheelbarrow** et **Bleu Gras**.



Le **23 novembre**, le Comité des Fêtes et d'Animation a proposé une soirée dégustation de whisky et de mets associés.

Et enfin le **8 décembre**, les membres du CdF accueillaient nos aînés pour le traditionnel repas de fin d'année organisé dans les salles communales: les talents de Maria ont encore fait fureur, et l'ambiance était au rendez-vous!

Le Comité apporte aussi son soutien concret à la commune en participant au financement de la végétalisation de la Place de la Bascule et a prêté ses bras costauds au chantier participatif de plantation, les 1er, 15 et 29 décembre.

Adrien, chef du chantier de végétalisation, au milieu de ses bénévoles, le 15.12.2018



Vive l'équipe!

L'année 2018 fut très riche en événements: quinze concerts, trois mois d'exposition, des plaisirs culinaires, une fête du 15 août qui attire de plus en plus de monde... **Saint-Pierre-sur-Rêve** mérite bien son surnom qui illustre le bien-vivre ensemble dans notre commune. Tout ceci est possible grâce à un engagement hyperactif des membres du CdF:

Antoine Josset, Sébastien Millet, Anne Ollagnier, Jean-Marc Landes, Nicolas Le Blanc, Philippe Libereprey, Zakli Koda, Maria Vicens, Paulo Veillon, Laurent Gourdin, Anne Baudry, Claire et Pierrick Renou et notre petit dernier **Adrien Tellier**.

Les projets pour 2019: des événements incontournables et des surprises...

- ♦ **1er février:** Soirée crêpes
- ♦ **16 mars:** Concert de la Saint Patrick
- ♦ **27 avril:** *De la nature à l'assiette, plantes sauvages comestibles*, avec Marie Girard. Balade autour de Saint-Pierre pour découvrir les plantes sauvages, connaître leurs bienfaits et savoir les cuisiner
- ♦ **31 mai:** Ouverture du bistrot
- ♦ **15 /16 juin:** Journées de Caractère
- ♦ **22 juin:** Participation au trail de la Vallée de l'Erve, avec les communes de Chéméré-le-Roi et Saulges
- ♦ **29 juin:** Vernissage de l'exposition In Situ IV et concert avec les Rencontres Musicales en Coëvrons
- ♦ **6 juillet** Apéropéra, en prélude à la représentation du « **Trouvère** » de Verdi au Château de Linière, les 18 et 20 juillet.
- ♦ **3 août:** spectacle des Nuits de la Mayenne au Presbytère (« Le Double » de Dostoïevski)
- ♦ **15 août:** Fête des Peintres et des Lumières
- ♦ **21/22 septembre:** Journées Européennes du Patrimoine
- ♦ **1er novembre:** Concert



Rendez-vous en dernière page pour le calendrier du Comité des Fêtes Pétriarvien

Association pour la Défense du Patrimoine et du Paysage de Saint-Pierre-sur-Erve et de la vallée de l'Erve



L'Association en trois mots : **Défendre, Préserver et Valoriser** le patrimoine paysager de notre village et de la Vallée de l'Erve. Forte de votre confiance renouvelée, l'Association de Défense du Patrimoine Paysager de Saint-Pierre-sur-Erve et de la Vallée de l'Erve poursuit sa mobilisation.

Son Assemblée Générale s'est tenue le 9 juin dernier dans la salle communale. Ce fut l'occasion pour la présidente de rappeler les actions engagées :

♦ Concernant le **projet d'atelier de veaux** :

Courriers d'alerte aux élus et à l'Architecte des Bâtiments de France.

Recours auprès du tribunal administratif.

Participation à tous les conseils municipaux dans la limite de son domaine de compétences.

♦ Concernant le **pylône** :

Demandes réitérées d'une alternative au projet initial (implantation et hauteur) afin que celui-ci corresponde au mieux à l'esprit de notre petite cité de caractère.

Participation à tous les conseils municipaux pour maintenir la vigilance quant à l'alternative proposée.

♦ **Autre projet** :

Participation à la Commission Locale Unique des Sites Patrimoniaux des Coëvrons de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. (SPR de Sainte-Suzanne et SPR de la Vallée de l'Erve).



Le PLUi est un document de planification urbaine régissant le cadre du développement et de l'aménagement du territoire dans un souci de développement durable.

Il définit à l'échelle locale un projet de développement à horizon d'une dizaine d'années, permettant d'anticiper et de programmer les besoins du territoire en termes d'emplois, de logements, de services, d'équipements, etc.

Il détermine les droits à construire applicables à chaque parcelle et fixe les normes réglementaires de construction suivant la nature de la zone (site naturel, espace agricole, zone urbaine à dominante d'activité économique, résidentielle, etc.).

Le PLUi des Coëvrons est en phase d'élaboration et devrait être achevé en 2020.

Vous pouvez nous contacter :

adppsaintpierresurerve@gmail.com

La présidente , **Sylvie Dréano**

06 84 52 93 75

La secrétaire , **Valérie Liberprey**

02 43 58 57 76

La trésorière , **Sylvie Loury**

09 51 71 98 49

Le club Patchwork de Saint-Pierre-sur-Erve



Sous la houlette de Danièle Pateau-Coupeau, et ce depuis bientôt vingt-deux ans, le club Patchwork se réunit chaque vendredi après-midi hors vacances scolaires dans les salles communales. Les participantes très attentionnées, comme le montre la photo, apprécient ce moment convivial qui se termine souvent par un bon goûter..

Pour Rolande, fidèle membre du club, le patchwork représente « le plaisir de coudre, de créer et de fabriquer des objets de décoration tout en utilisant des morceaux de tissu promis au rebut. »



Et puis il y a le plaisir de sortir de chez soi et de se retrouver pour travailler ensemble à une œuvre commune qui sera ensuite attribuée par tirage au sort.



Association des Amis du Moulin de Gô



Le 13 juin 2018, France Bleu Mayenne avec l'émission de Gauthier Paturu « Croissants et rencontres », en direct du Moulin de Gô.

Encore un vif succès pour les journées portes ouvertes:

En 2018 1442 visiteurs individuels et 143 visiteurs groupes, soit un total de 1585 visiteurs sont venus admirer le moulin et le travail réalisé par les amis du Moulin de Gô pour le mettre en valeur. Françoise et Jean-Claude Portier, ainsi que les bénévoles réunis autour du propriétaire M. Watson continuent les travaux de rénovation et de remise en état.

Des efforts récompensés au niveau régional pour continuer les travaux de rénovation. Dans le cadre de l'appel à projet « valorisation du patrimoine » la Région a accordé à l'association du Moulin de Gô une subvention de 2500 € afin de moderniser la scénographie du moulin.

En 2019 sont prévus la remise en état de la pièce du meunier ainsi que la remise en état des meules.

Une notoriété grandissante reconnue à l'occasion du Salon international du patrimoine culturel qui s'est tenu à Paris au Carrousel du Louvre du 25 au 28 octobre 2018, le Moulin de Gô a reçu le Second Prix du concours « Second Œuvre » de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF). La restauration de la roue ainsi que les réparations des engrenages ont particulièrement retenu l'attention du jury. Ce prix était accompagné d'un chèque d'un montant de 1650 €.

Calendrier des portes ouvertes 2019 :

- ♦ Journée Européennes des Moulins, les 18 et 19 Mai 2019
- ♦ Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, les 22 et 23 Juin 2019
- ♦ Journée « les peintres dans la rue », le 15 Août 2019
- ♦ Journées Européennes du Patrimoine, les 21 et 22 Septembre 2019
- ♦ Le 01 Juin 2019, organisation d'une soirée « Guinguette »

Cuisson du pain à l'occasion des portes ouvertes

VENEZ NOMBREUX!

Le Moulin de Gô a participé à l'opération PATRIMOINE 13H sur TF1 avec Jean-Pierre Pernault. N'hésitez pas à vous connecter sur www.patrimoine13h.fr.

Détail de l'engrenage, façade du moulin avec nouvelle extension en pierre, passerelle



Toute l'actualité du moulin sur

www.moulindego.com





GROTTE DE SAULGES MUSÉE DE PRÉHISTOIRE



Un nouveau projet pour le Musée, voir p.21

Les visiteurs découvrent en jouant...

Selon les « chiffres clé du tourisme des Pays de la Loire » édition 2018, le site de la Vallée des Grottes de Saulges a accueilli 39 263 visiteurs (deuxième site touristique du département après le refuge de l'Arche à Château-Gontier), confirmant ainsi le succès de l'ouverture du Musée de Préhistoire en 2017. Ce chiffre récompense également les efforts de communication et de pédagogie de la Communauté de Communes des Coëvrons ainsi que de l'équipe du site, comme par exemple la visite numérique proposée par l'application « coëvrons découverte », à télécharger gratuitement sur l'Apple Store et Google Play. Cette application permet d'allier randonnée et découverte ludique du site: chasser les animaux préhistoriques en réalité augmentée, répondre à des quizz, pêcher des poissons dans l'Erve sur des parcours différenciés..

Le Musée rouvre ses portes le 1.02 19.
Pour découvrir le programme 2019,
rendez-vous sur le site:

www.grottes-musee-de-saulges.com
ou téléphonez au 02 43 90 51 30



Les chauves-souris hibernent...

Du 15 décembre au 15 mars les grottes sont fermées pour permettre aux différentes espèces de chauves-souris d'hiberner. Les grottes sont un refuge idéal pour les 13 espèces présentes; le site Natura 2000 de la vallée de l'Erve est le plus grand site d'hibernation de la Mayenne et des alentours. Depuis quelques années les effectifs augmentent régulièrement grâce à la fermeture.

La Taverne des Grottes
02 43 90 87 50



Un blason pour Saint-Pierre-sur-Erve

Ce blason a été créé par Jean-Claude Molinier, héraldiste bénévole et amateur, avant d'être adopté en Conseil Municipal.

« D'azur, à une tête de cheval d'argent, accompagnée en chef d'un silex en feuille de laurier du même; le tout accosté de deux clés affrontées en pal d'or; au chef ondulé du même, chargé d'une roue de moulin accostée de deux annelets, le tout de sable. »

Explications:

L'azur et l'ondé du chef représentent les cours d'eau communaux dont l'Erve est le plus important.

Les clés sont le symbole de Pierre, le saint patron éponyme de la paroisse.

La tête de cheval indique une activité économique développée autour de cet animal.

Le silex taillé en feuille de laurier symbolise les trois grottes du complexe souterrain de Saulges qui se trouvent sur le territoire communal, indiquant par là-même l'ancienneté du peuplement ici.

L'or avec les annelets proviennent des armes de la famille de Thévalle qui fut seigneur du bourg pendant plusieurs siècles.

La roue de moulin image la présence de plusieurs de ces bâtiments sur l'Erve et plus particulièrement celui de Gô.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or mises en sautoir par la pointe et liées d'azur, afin d'honorer l'activité agricole du village.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune, elle n'a rien à voir avec des fortifications.



Les Poilus de Saint-Pierre-sur Erve

L'année 2018 a été marquée en France par de nombreuses actions commémoratives de la fin de la Première Guerre mondiale. Dans notre commune Jocelyne Denais s'est penchée sur le sort des victimes dont les noms figurent sur le Monument aux Morts, avant de s'intéresser à tous les Poilus ayant participé à la guerre 1914-1918. Le résultat de ses recherches, consultable en ligne, sera également édité en format papier. Nous la remercions pour cet important travail.

LES POILUS DE SAINT-PIERRE

Les Archives nationales conservent pour chaque commune française, la liste des soldats Morts pour la France. Ces listes établies en 1929, à partir des données fournies par les mairies, permettent de connaître pour chaque soldat les nom et prénom, la date et lieu de naissance, le grade et le régime d'appartenance, la date et lieu de décès. En principe, les personnes mentionnées sont celles qui sont nées ou résidaient dans la commune au moment de la mobilisation. Il y a parfois, comme à Saint-Pierre-sur-Erve, une légère différence avec les noms gravés sur les monuments aux morts. En effet ceux-ci ont été érigés entre 1920 et 1925 et à la demande de certains parents le nom de leur fils, mort au front, a été gravé sur le monument du village paternel même si l'enfant ne résidait pas dans le village.



Cérémonie commémorative le 11 novembre 2018, Monument aux Morts de Saint-Pierre-sur-Erve

Il est bon, bien sûr, de penser à ceux qui ne sont pas revenus dans leur verte Mayenne mais aussi à ceux qui sont rentrés et qui ont dû apprendre à vivre dans un monde nouveau. J'ai donc débuté ma recherche avec les données du Livre d'Or de Saint-Pierre-sur-Erve et je l'ai poursuivie à partir des listes du dernier recensement d'avant-guerre, celui de 1911. J'ai cherché à retracer, pour toutes les familles alors présentes dans le village, leur origine, certains éléments de leur devenir et le parcours de tous les hommes concernés par la conscription.

J'ai enregistré toutes les informations collectées parmi les archives en ligne de la Mayenne et de la Sarthe à l'aide d'un logiciel de généalogie en ligne : Geneanet. Je tiens ici à saluer les concepteurs de ce site qui permet de manière totalement gratuite et très intuitive de réaliser d'impressionnants arbres généalogiques. Je mets à présent ces données à la disposition des amoureux de Saint-Pierre-sur-Erve, à l'adresse suivante : <https://gw.geneanet.org/stpierresurreve>

Sur la page d'accueil vous aurez à votre disposition : la liste des noms les plus fréquents mais également l'accès à la liste de tous les noms présents dans l'arbre, la liste des lieux (ville ou village) les plus fréquents mais aussi l'accès à une carte de tous les lieux cités dans l'arbre. S'il vous est demandé de vous inscrire n'hésitez pas, c'est gratuit et je peux vous assurer que vous serez conquis par toutes les ressources offertes par le site.

Je me suis permis quelques analyses et réflexions à partir des données collectées. Ceci donnera lieu probablement pour le printemps 2019 à l'édition d'un document qui sera accessible librement en ligne et également édité en format papier grâce au soutien du conseil municipal de Saint-Pierre-sur-Erve.

Cette recherche n'est certainement pas figée. Je souhaiterais l'enrichir grâce aux descendants de ceux qui apparaissent sur cet arbre. J'ai pu constater combien les liens familiaux entre Saint-Pierre-sur-Erve, Saint-Jean-sur-Erve, Thorigné et Saulges étaient importants c'est donc aux habitants de toutes ces communes que je m'adresse.

Tous mes vœux pour 2019 et pour toute remarque, demande d'éclaircissement ou conseil d'utilisation de l'arbre en ligne n'hésitez surtout pas à me joindre à l'adresse mail suivante :

j.denais@hotmail.com

Photos prêtées par Denise Mottais. Son père Fernand Chevreur, né à Saulges en 1897, a habité Saint-Pierre-sur-Erve de 1922 jusqu'à son décès en 1972.



Vendredi 9 novembre 2018: Inauguration de la Place de la Bascule

Pour la commune de Saint-Pierre c'est l'aboutissement de plusieurs années de travail pour continuer à améliorer le cadre de vie de ses habitants, qui pourront utiliser sur cette place 22 emplacements de parking, à la disposition plus particulièrement des habitants du lotissement mais aussi des voisins et visiteurs. Nous tenons à remercier tous les différents acteurs qui ont participé à ce beau projet.

La conception initiale a été réalisée en 2016 par le **CAUE 53**. L'Architecte des Bâtiments de France de l'époque a suggéré un mur plutôt qu'une haie vive pour clore la place, afin d'économiser l'entretien et surtout de rappeler les murs du village. **M. Duret**, géomètre a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux, il a notamment transformé le projet en cahier des charges pour les entreprises, assisté la commune dans ses demandes de devis et enfin supervisé les travaux. L'architecte conseil des Petites Cités de Caractère, **M. Cohin**, a donné son avis sur le choix du mur, de l'endu et de sa couleur.



La Place de la Bascule a été inaugurée par François Delatouche, en présence de Géraldine Bannier, députée de la circonscription, Joël Balandraud, Président de la 3C, Julie Decoin, conseillère départementale, Régis Lefeuvre, Maire de Vaiges, Christian Le Blanc



Commentaire d'une participante du chantier participatif « Brave équipe que ni la pluie, ni le froid n'effraient. Pas étonnant que Saint-Pierre soit si belle, quand on voit l'allant et la générosité de ses habitants ! 🌱 »

Le réseau d'écoulement des eaux pluviales a été réalisé par l'entreprise **Lemée** et l'essentiel des travaux d'aménagement a été effectué par **BMTP** (Benoît Maurice TP). Un remerciement particulier à **M. Doineau** (carrière Pigeon de Vaiges) pour avoir fourni de la pierre à prix réduit. Quant au mur il a été construit par l'entreprise **Chevallier**, reconnue spécialiste dans ce domaine.



La dernière touche, et pas la moindre, a été apportée par la plantation des arbres, arbustes et fleurs (fournies par **M. Huault**) lors de trois chantiers participatifs réunissant membres du CDF et autres bénévoles du village. Un grand merci à eux!

Parlons finances:

La Place de la Bascule représente un investissement global de **106 000 € HT**, pour lequel la commune a obtenu **80% de subventions**:

Aide parlementaire:	5 000 €
Subv. Amendes de Police :	3 500 €
Subv. de l'Etat (Dotation d'Équipement des territoires Ruraux) :	27 000 €
Subv. de la Région des Pays de la Loire pour les PCC :	29 000 €
Fonds de Concours de la 3C:	20 000 €
TOTAL:	81 500 €

Il reste donc à la charge de la commune **21 500 €**.

Ce financement illustre bien le fait que, seule, la commune de Saint-Pierre-sur-Erve n'a pas les moyens de réaliser de tels investissements.

La revitalisation du centre bourg: en bonne voie!

Le 2nd adjoint de la commune, Antoine Josset, est intervenu à un atelier de la Communauté de Communes des Coëvrons sur ce thème de la revitalisation des centres bourgs pour y faire part de nos expériences et de nos actions. Il a pu citer en exemple la collaboration de la commune avec le CAUE 53, (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) qui a fait des propositions d'aménagement de maisons à vendre, l'organisation de portes ouvertes dans ces logements ou encore la communication organisée à l'occasion des événements du Comité des Fêtes.



Les efforts engagés par la municipalité dans sa démarche de revitalisation du centre-bourg ont déjà porté leurs fruits: 5 maisons ont été vendues dans le bourg et 4 en campagne. Ces maisons ont été acquises en majorité en résidence principale et nous accueillons donc avec plaisir 6 jeunes ménages dans notre commune.

Un des deux terrains du lotissement des deux
Chênes restant à acquérir: 895 m², 17 721 € HT

D'autres maisons situées dans le bourg de Saint-Pierre-sur-Erve ou en campagne restent à acquérir, ainsi que 2 terrains du Lotissement des Deux Chênes dont vous trouverez les petites annonces entre autres sur le site Le Bon coin. Parlez-en autour de vous!



Les Petites Cités de Caractère en Mayenne mettent à votre disposition gracieusement l'expertise d'un conseil en architecture, M. Cohin. Celui-ci organise des permanences à Saint-Pierre-sur-Erve, le mardi après-midi, selon le calendrier ci-dessous. Il vous suffit de prendre rendez-vous à la Mairie.

22	19	26	30	4	9	10	8	12	10
Janvier	Février	Mars	Avril	Juin	Juillet	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.

Différentes aides à la rénovation sont possibles, n'hésitez pas à vous renseigner en consultant les sites Internet suivants : www.quelleenergie.fr, www.paysdelaloire.fr, www.ademe.fr, www.renovation-info-service.gouv.fr ainsi que le site de la Communauté de Communes des Coëvrons www.coevrons.fr.

Vous pouvez également vous rendre dans les permanences Espace Info Energie des Pays de la Loire, par exemple à Laval ou à Evron.

Vous pouvez prendre rendez-vous tous les jours de la semaine au 02 52 46 00 00 de 9h à 12h et de 14h à 17h ou vous rendre sur le site www.info-energie-paysdelaloire.fr.



Sur le site www.quelleenergie.fr vous pouvez par exemple trouver la synthèse 2018 de toutes les aides possibles pour la rénovation énergétique (liste ci-contre), avec le détail de leur application, savoir quelles aides sont cumulables entre elles et effectuer des simulations. Vous y trouverez également des conseils pour améliorer votre confort, produire votre électricité, améliorer votre isolation, produire de l'eau chaude, économiser l'eau, changer votre chauffage..

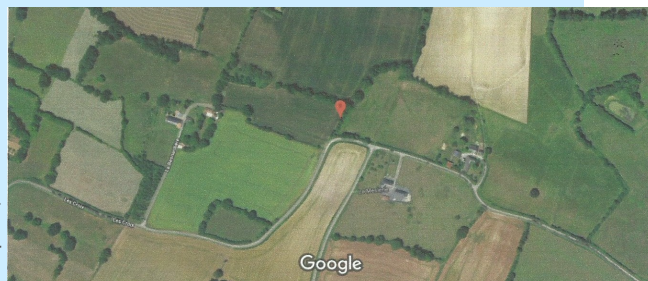
Le Crédit d'impôt 2018
La Prime Quelle Energie
Le Pacte Energie Solidarité
L'éco-prêt à taux zéro
Les aides de l'Anah
Les aides et subventions locales
Le chèque énergie
L'aide de la Caisse de Retraite
Le prêt de la Caf
La TVA à 5.5%
La Prime Coup de Pouce

Le Pylône de téléphonie mobile

Notre commune fait (malheureusement) partie des communes dites en « Zone Blanche », c'est-à-dire qui ne captent pas les réseaux de téléphonie mobile. Le gouvernement précédent a lancé en 2016 un programme « zones blanches centre bourg » en finançant l'installation de 468 pylônes sur tout le territoire national. Saint-Pierre-sur- Erve bénéficie de cette opération.

Implantation

Nous avons eu quelques vicissitudes pour cette implantation. Le choix du premier site avec un pré-accord de l'Architecte des Bâtiments de France n'a pas pu se concrétiser. Il nous a fallu trouver une seconde implantation. Celle-ci a été trouvée en limite de notre commune dans un chemin communal partagé avec Thorigné-en-Charnie (cf la photo Googlemaps). Il nous a fallu également obtenir l'accord de l'ABF et de l'inspecteur de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Après un rendez-vous sur site ces deux experts nous ont autorisé un pylône de 25 m de hauteur pour en diminuer l'impact sur le paysage.



Free mobile, installateur - Territoire d'Energie Mayenne, acheteur du terrain



Pylône « treillis », tel qu'il sera installé dans notre commune

Nous devons ensuite obtenir l'accord de Free mobile (en charge de l'installation des équipements radio du site). Accord que nous avons obtenu. Territoire d'Energie Mayenne, responsable des travaux, a donc déposé dernièrement 2 Déclarations Préalables de travaux, une à Saint-Pierre-sur-Erve et une à Thorigné-en-Charnie, qui sont actuellement à l'instruction. Mais pour que TE53 puisse bénéficier des subventions de la Région et de la Communauté de communes et donc que cela ne coûte rien à notre commune, il faut que ce syndicat soit propriétaire du terrain d'implantation. Il nous faut donc vendre ce chemin communal à TE53.

Enquête Publique début 2019

Et pour vendre un bien communal, la commune concernée se doit de faire une enquête publique. C'est ce que nos 2 communes vont initier début 2019. Après cela, et les autorisations d'urbanisme ayant été obtenues, les travaux pourront avoir lieu avant l'été prochain. A compter de la mise à disposition du pylône à l'opérateur Free mobile, celui-ci a 6 mois pour installer et mettre en service les équipements.

Une précision importante : ce relais acheminera les communications des 4 opérateurs, nous faisant enfin sortir des Zones Blanches. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet sur le site internet de la commune.

La Fibre – travaux préparatoires

Le Conseil Départemental et les Communautés de Communes de la Mayenne ont décidé d'équiper chaque foyer et chaque entreprise de la fibre optique. Pour ce faire le département a signé un contrat avec un groupement ORANGE France - FREE pour la réalisation de cette infrastructure d'ici 2021. Les conditions financières de ce contrat sont extrêmement avantageuses pour nos collectivités puisque la Communauté de Communes des Coëvrans n'aura plus aucun reste à sa charge pour cette opération.

Deux séries de travaux préalables sont à réaliser :

- ♦ **L'élagage:** Tous les propriétaires et/ou exploitants des haies qui longent les lignes téléphoniques se doivent de les élaguer soigneusement.
- ♦ **L'adressage:** Chaque foyer doit être identifié par une adresse et un numéro unique. Dans le bourg ce travail a déjà été effectué. En campagne nous avons fait le choix d'une numérotation dite métrique, c'est-à-dire de donner comme numéro au lieu-dit la distance en mètres du début du chemin à ce lieu-dit. Par exemple: Le Grand Defay, **502** chemin du Grand Defay 53270 Saint-Pierre-sur-Erve

**LA MAYENNE
100 % FIBRE**



SPR : Site Patrimonial Remarquable

La loi du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (loi LCAP) a transformé les ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) en Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).



Pour obtenir le label Petite Cité de Caractère, Saulges et Saint-Pierre-sur-Erve avaient élaboré et mis en œuvre un règlement d'urbanisme particulier concernant une partie de leurs communes: une ZPPAUP.

La réglementation de cette ZPPAUP date de 2007 et n'est plus adaptée aux nouveaux projets d'urbanisme. En effet bien des choses ont évolué depuis et de nouvelles préoccupations sont apparues: le

réchauffement climatique, la nécessaire transition énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'attention portée à la biodiversité, l'évolution des matériaux, des équipements et des techniques de construction. D'où la nécessité d'établir une nouvelle réglementation au sein du **Site Patrimonial Remarquable de la Vallée de l'Erve et de Sainte-Suzanne-et-Chammes** et de la mettre en cohérence avec le nouveau PLUI.



Une commission locale a été créée, constituée des représentants des municipalités, des associations (pour Saint-Pierre-sur-Erve, l'ADPPSPE), d'experts et de personnes qualifiées comme R. Caruel, Architecte des Bâtiments de France, E. D'Erceville, historien, G. Barré, artisan du patrimoine, L. Cohin, architecte du Patrimoine, M. Meilhac de la Fondation du Patrimoine.

Cette commission participera à l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de notre Site Patrimonial Remarquable avec 3 objectifs majeurs:

- ♦ actualiser les données de diagnostic concernant le patrimoine historique, urbain, archéologique, artistique et paysager
- ♦ Adapter les prescriptions réglementaires à la préservation du patrimoine architectural, urbain et paysager, tout en favorisant la transition énergétique, les conceptions architecturales innovantes, les évolutions technologiques
- ♦ Assurer la cohérence du Plan de Valorisation avec le PLUI

Un nouveau Syndicat de Bassin: le SBeMS

Par arrêté inter-préfectoral en date du 18.12.2018 est créé le syndicat de bassin dénommé **Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS)**. Ce même arrêté met fin entre autres à l'exercice des compétences du Syndicat du Bassin de l'Erve à compter du 01/01/2019.

Sont membres de ce syndicat mixte fermé:

- ♦ La Communauté de Communes des Coëvrons
- ♦ La Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
- ♦ La Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe
- ♦ La Communauté de Communes Loué-Brûlon-Noyen
- ♦ La Communauté de Communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé



Le siège social du SBeMS est fixé au 1, rue Jean de Bueil à Sainte-Suzanne-et-Chammes (53270).

Ce nouveau syndicat de bassin reprend toutes les compétences des syndicats membres y compris la GE-MAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des risques d'Inondation), compétence qui était jusqu'à présent peu ou pas assurée par les précédents syndicats.

OFFRE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Gîte communal : Le Presbytère



L'ancien Presbytère du XIXe vous offre un cadre authentique. En plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied du défilé du canyon et des grottes de Saulges, vous serez sous le charme d'un village classé "Petite cité de caractère" bordé par la rivière l'Erve, offrant ainsi un environnement vallonné.



Le Gîte se compose : RDC: séjour (convertible, cheminée, lecteur DVD), cuisine (micro-ondes), salle d'eau, wc. Etage: 1 chambre (1 lit 160 et 1 lit 90) avec salle d'eau, 1 chambre (1 lit 160, 1 lit 90 et 1 lit enfant), 1 chambre (2 lits 90), salle de bain, wc, lingerie (sèche-linge). Equipement bébé à disposition dans le gîte.

Draps fournis. Chauffage central au gaz sur relevé de compteur. Bois : 45€/stère. Taxe de séjour à payer sur place 0.70€/nuît/adulte

Site internet: www.gites-de-france.com

Commentaire de septembre 2018, posté sur le site des Gîtes de France:

« Outre le gîte très propre, spacieux et très bien aménagé, il règne dans ce petit village de caractère une atmosphère conviviale grâce aux jeunes habitants et à leur petit bistrot qu'il ne faut pas manquer, ...belle découverte de cette région avec des chemins de randonnée bien balisés. Nous recommandons cet endroit. »

Semaine très haute saison (du 6/07 au 23/08/2019)	510 €
Semaine haute saison (du 29/06 au 5/07 et 24/08 au 30/08)	500 €
Semaine moyenne saison (du 9/02 au 8/03, du 6/04 au 28/06 et du 19/10 au 1/11)	435 €
Semaine basse saison (du 5/01 au 8/02, du 9/03 au 5/04, du 28/09 au 18/10 et du 2/11 au 20/12)	335 €
Semaine Noël (du 21 au 27/12) et semaine Nouvel An (du 28/12 au 4/01)	350 €
Week-end, mini-semaine ou semaine promotionnelle	255 €
Nuit supplémentaire	1/7 sem.
Location mensuelle	1200 €

Gîte de groupe : Le Domaine des Hallais

Le Domaine des Hallais est un centre conçu pour l'accueil de groupes (capacité 30 personnes). Ce corps de ferme (750 m²) entièrement rénové comprend 8 chambres (7 avec sanitaires privés), joliment décorées, une salle pour soirées, stages ou conférences, une piscine intérieure, une salle fitness, un salon et une salle à manger. Il y a une chambre pour 4, accessible pour les personnes à mobilité réduite. L'endroit est très calme, et domine le site des Grottes préhistoriques de Saulges, son site d'escalade, et la rivière l'Erve où il est possible de pêcher. Restauration sur place.



Site internet: www.leshallais.fr
Email: contact@leshallais.fr

Salles communales:

À votre disposition pour des événements festifs et conviviaux



Profitez d'une cuisine tout équipée: gazinière 5 feux, grand réfrigérateur avec compartiment congélateur, micro-ondes, lave-vaisselle, vaisselle de cuisine et de table (verres, assiettes, plats, bols, tasses... couverts). Il ne vous reste plus qu'à installer et décorer les tables à votre idée pour fêter anniversaires, jour de l'an, retrouvailles...

La salle bénéficie d'un accès pour personnes à mobilité réduite et de toilettes adaptées.

Tarifs location salles	
Repas familial (40 personnes max.)	
Pour habitant de la commune	80, - €
Pour habitant hors commune	95, - €
Vin d'honneur (60 personnes max.)	40, - €
Goûter, soirée sans repas (60 personnes)	30, - €
Location du lendemain	25, - €
Frais de chauffage	
Par jour de location (forfait)	20, - €
Si dépassement, Kw supplémentaire	0,15 €



Budget de la Commune de Saint-Pierre-sur-Erve

Un budget soumis aux dotations en baisse

C'est un sujet dont on a beaucoup entendu parler. L'actualité est très bousculée (« gilets jaunes », attentat de Strasbourg,...) et occulte un peu cette réalité, même si cette baisse contribue au sentiment d'abandon de ce que l'on appelle maintenant « les territoires », sous-entendu les territoires ruraux.

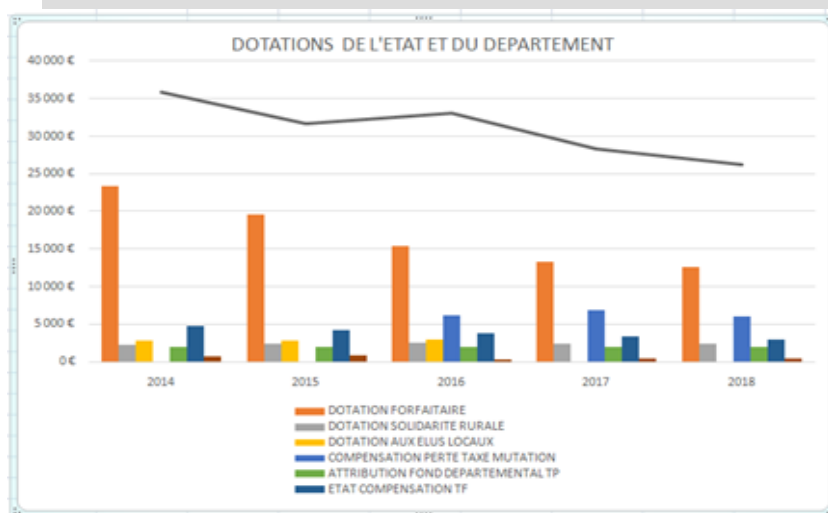
La première baisse importante que nous ayons subie est celle de notre **Dotation Forfaitaire**, la plus importante de nos dotations puisqu'elle représente à elle seule les 2/3 de celles-ci. Elle est passée en 4 ans de 23 340€ à 12 544€, soit une baisse de 46% !!!

La **Dotation de Solidarité Rurale** quant à elle est restée stable sur la période. Elle n'a pas subi l'érosion générale.

La **Dotation aux Elus Locaux**, elle, a disparu pour nous en 2017 ! Curieusement, c'est un effet collatéral du maintien de l'enveloppe de dotations du « Bloc Communal » (communes + communautés de communes). Effectivement la masse globale de cette enveloppe n'a pas baissé, mais sa répartition a changé ; les communes qui ont mutualisé leurs services (ex : Evron et Coëvrons) et les communes nouvelles (ex : Sainte-Suzanne-et-Chammes) ont été mieux dotées et donc les dotations des autres communes ont baissé d'autant.

Heureusement est apparu en 2016 une « **Compensation de Perte de Taxe de Mutation** », significative à l'échelle de notre commune, avec plus de 6 000€ ! Cela vient atténuer un peu les autres baisses ou disparitions !

L'**Attribution du Fonds Départemental de TP** (Taxe Professionnelle), et la **Compensation de l'Etat sur la Taxe d'Habitation** sont restées stables. Par contre la **Compensation de Taxe Foncière de l'Etat** a baissé de 37% passant de 4 745€ à 2 975€ !



Au total nos dotations et compensations ont baissé en 4 ans de 27%, provoquant une baisse de recettes de 9 570€, soit plus ou moins la moitié de notre excédent de fonctionnement de ces dernières années.

Or, c'est cet excédent de fonctionnement qui nous permet d'investir : aménagement de la Place de la Bascule, réfection du mur de l'école, changement de la porte de la salle communale...

Que conclure de tout cela? La baisse de nos moyens financiers est inexorable, nos taux d'imposition locaux (seuls leviers à notre disposition sur nos recettes) sont élevés, les promesses récentes du gouvernement vont devoir être financées et on peut penser que le Bloc Communal sera mis à contribution. Par ailleurs l'Etat favorise les communes qui mutualisent leur moyens et les communes nouvelles. La commune de Saint-Pierre-sur-Erve avec ses 141 habitants et ses 160 000€ de recettes de fonctionnement peut-elle rester seule ? Je ne le crois pas.

Notre avenir est dans le rapprochement avec d'autres communes et la création d'un ensemble qui restera à échelle humaine, mais dont la taille et les moyens financiers permettront de continuer à améliorer le quotidien des pétriariens.

Entreprises Pétriarviennes

GAEC de l'ERVE
Le Mortier
53270 St Pierre / Erve

Vente de viande à la ferme

Bovins élevés dans la Vallée de L'Erve

Vendue sur commande par caissettes de 15 kg
Etiquetée et emballée sous vide par un établissement agréé

Colis cuisine 15 kg

2 rôtis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
3 pot-au-feu (pour 5 personnes)
3 assortiments de bourguignon (pour 4 personnes)

Colis famille 15 kg

2 rôtis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
1 pot-au-feu (pour 5 personnes)
1 bourguignon (pour 4 personnes)
3 paquets d'émincé (environ 350gr à 400gr)
10 steaks hachés (5 barquettes)
Steak haché pour bolognaise (2 barquettes de 500gr)
15 saucisses pur boeuf (3 barquettes)

Colis barbecue 15 kg

2 rôtis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
16 steaks hachés (8 barquettes 250gr)
Steak haché pour bolognaise (3 barquettes de 500gr)
25 saucisses pur boeuf (5 barquettes)
20 merguez pur boeuf (4 barquettes)
4 brochettes (1 paquet)

Contacts :
Mr et Mme RICHARD : 02 43 90 52 02
06 99 38 20 02
Mr CAILLAUD : 06 80 59 36 61

Agrément DSV n°53 248 401



Pain • Brioches • Gâteaux biologique

Le Fournil du Cèdre

Cuit au feu de bois

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Laurent et Yukari Gourdin

1 Place de l'église
53270 Saint Pierre-sur-Erve
Tél. et Fax : 02 43 90 28 91
laurent.gourdin2@wanadoo.fr

Horaires du fournil

Lundi 17h—19h30
Mercredi 17h—19h 30*
Jeudi 17h—19h 30*
Vendredi 17h 30—19h 30
* uniquement sur commande

Notre société est implantée en Mayenne (53) à Saint-Pierre-sur-Erve (45 min du Mans).
Notre équipe est composée de techniciens habilités et experts des réseaux d'eau.
Notre clientèle est composée à 100% de professionnels.
Nous intervenons dans toute la France.

LA sécurité pour vos réseaux

(BRE)

MAINTENANCE ET PROTECTION DES RÉSEAUX D'EAU

Malaurie BOURGAUD & Loïc REUMEAU
2 rue Saint-Sylvain - 53270 Saint-Pierre-sur-Erve
Mail : bre.bourgaud@gmail.com
Tél. 09 83 40 96 75 - 06 48 78 79 02

LA sécurité pour vos réseaux

wmt maçonnerie
construisons ensemble !

wilfried wattedled

wilwatt53@hotmail.fr

la moineerie
53270 st pierre sur erve

0618234642



Travaux agricoles

Jacky HUAUME

La Lèverie

53270 Saint-Pierre-Erve



Le Pacte Fiscal et Financier

A la création de la 3C il existait une dotation communautaire spécifique pour les communes de l'ancien Pays d'Evron. Fin 2007 il a été décidé par souci d'équité de supprimer cette dotation spécifique mais vu son impact financier d'étaler son extinction sur 5 ans.



Devant la baisse continue des dotations et toujours par souci d'équité et de solidarité entre les communes, la commission financière de la 3C a élaboré tout au long de l'année un **Pacte Fiscal et Financier** des communes des Coëvrons, approuvé en Conseil communautaire.

Celui-ci comprend plusieurs chapitres:

1- Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales

Ce fonds a été instauré en 2012 et il appartient aux communes de décider la répartition de cette ressource entre communes et communauté de communes. 54 % de ce fonds reviennent à la Communauté de Communes, 46 % aux communes, afin de neutraliser autant que possible l'effet de la mutualisation sur le potentiel financier de ces communes. En effet comme évoqué à propos des baisses de dotation (p. 19), si dernièrement l'enveloppe du bloc communal n'a pas baissé, dans cette enveloppe les communes qui ont mutualisé ou qui se sont regroupées, ont été favorisées au détriment des autres.

2- Les Services Techniques Communs

Les communes de l'ancienne Communauté de Communes d'Erve et Charnie ont bénéficié d'une dotation de 586 000 € comme droit de tirage sur les services techniques communs. Les trois autres communautés de communes ne bénéficiaient pas de cette dotation. Par souci d'équité, et comme pour la dotation spécifique du Pays d'Evron, il a été décidé de supprimer cette dotation, de façon étalée, sur 5 ans (en 2023, le montant de cette dotation sera donc égal à zéro). Pour Saint-Pierre-sur-Erve ceci pourrait être compensé partiellement par une nouvelle dotation de solidarité communautaire.

3- La Dotation de Solidarité Communautaire

La loi impose que cette dotation tienne compte prioritairement de la population et du potentiel fiscal par habitant. Là aussi comme pour le FPIC (voir ci-dessus par.1) cette dotation tendra à neutraliser au mieux l'effet mutualisation.

4- Les Fonds de Concours

Les fonds de concours sont maintenus en l'état jusqu'en 2020, fin du mandat. Le nouveau fonds de concours bénéficiera à toutes les communes et sera constitué d'une part fixe identique pour chaque commune et d'une part variable inversement proportionnelle au nombre d'habitants.

5- L'Impôt Foncier sur les ZA (Zones Artisanales) et ZI (Zones Industrielles)

80 % de cet impôt perçu sur les nouveaux bâtiments de ces zones, à compter du 1/01/2019 seront reversés à la Communauté de Communes.

6- La Dotation Globale Forfaitaire Territorialisée

Pour des raisons historiques des disparités très importantes subsistent entre les communes, le montant de cette dotation par habitant peut en effet varier du simple au triple. Il a semblé intéressant aux membres de la Commission Finances de faire preuve de solidarité en étant plus équitable dans cette répartition. Il est donc envisagé que la Communauté de Communes perçoive la totalité de cette DGF et la redistribue intégralement à chaque commune du territoire avec une clé de répartition qui tienne compte en priorité du revenu par habitant et du potentiel fiscal. Le rôle de la Communauté de Communes sera uniquement un rôle de caisse de redistribution en faveur de ses communes.

Les 36 communes de la Communauté de Communes des Coëvrons



PALEOGRAPH' : un projet ambitieux de mise en valeur du Patrimoine

La Vallée des Grottes de Saulges est un site paléolithique exceptionnel dans le Grand Ouest: 22 grottes dont 2 ornées sont actuellement connues dans ce paysage de falaises calcaires fréquenté depuis l'homme de Neandertal. 2 grottes, Margot et Rochefort, ainsi qu'un Musée ouvert depuis mars 2017 sont proposés à la visite. 45 000 visiteurs y ont découvert la Préhistoire en 2018, d'où l'intérêt particulier porté par la 3C, le Département, la Région et l'Etat à la mise en valeur de ce site.



Comment transmettre l'expérience de l'art pariétal? Voilà l'enjeu du projet **PALEOGRAPH'** auquel sont associés trois partenaires :

La Communauté de Communes des Coëvrons pour son Musée de Préhistoire et ses archéologues associés

La Compagnie artistique Little Heart Movement, spécialisée dans la transmission du geste via des médias numériques

Le Festival RectoVRso, émanation du salon Laval Virtual

Afin de permettre aux publics d'expérimenter la création artistique en se basant sur les recherches scientifiques les plus récentes concernant l'art préhistorique, le dispositif comprendra:

- ♦ Une installation pour casque de réalité virtuelle
- ♦ Une installation numérique immersive
- ♦ Des journées d'étude ouvertes au public
- ♦ Des publications relatives aux journées d'étude

Avec pour perspective, des lectures, performances, concerts in situ et l'organisation d'ateliers pédagogiques.

Ces dispositifs seront installés dans les murs du Musée de Préhistoire. A la frontière de la science et de l'art, ils permettront à chacun d'expérimenter physiquement la création d'oeuvres travaillant sur le mouvement dans un contexte esthétique reproduisant une grotte. L'objectif est de permettre à chacun de s'approprier la démarche qui fut celle des premiers hommes et d'allier l'art rupestre et l'art contemporain.

Le projet **PALEOGRAPH'** a débuté par une phase de conceptualisation en 2018 et se prolongera jusqu'en 2021. Il est décliné en 3 phases:

Avril 2019:

Installation du casque de Réalité Virtuelle, présenté en mars au salon Laval Virtual

Juillet 2020:

Installation de la salle d'Immersion Numérique et de création

2021:

Des versions transportables et itinérantes de ces dispositifs pourront être présentées dans les écoles, collèges, Ehpad..

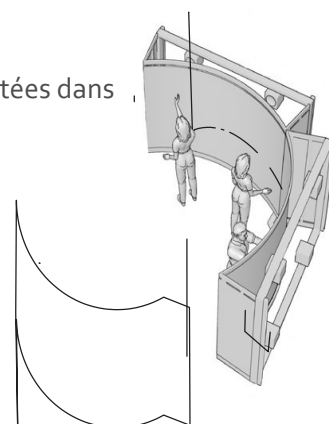
Journées d'étude, colloques, publications

Création de spectacles artistiques

Vue du dispositif « Immersive Lab » Zurich



Le comité scientifique du projet: Stéphane Hingant, archéologue référent du Musée de Préhistoire et Romain Pigeaud, archéologue spécialiste de l'art pariétal



Vue de l'installation de la structure au Musée de la Préhistoire de Saulges

L'EQUIPE MUNICIPALE



F. Delatouche
Maire



C. Le Blanc
1^{er} adjoint



A. Josset
2^{ème} adjoint

Courriels de vos conseillers :

François Delatouche : delatouche.f@gmail.com
 Christian Le Blanc : christian.le-blanc@wanadoo.fr
 Antoine Josset : josset.virginie@orange.fr
 Isabelle Fayet : imottais@orange.fr
 Laurent Gourdin : laurent.gourdin2@wanadoo.fr
 Florence Mauvieux : florence-mauvieux@orange.fr
 Roland Pannetier : rolandpannetier@orange.fr
 Guy Richard : lemortier@wanadoo.fr



I. Fayet



L. Gourdin



F. Mauvieux



R. Pannetier



G. Richard

DELEGUES AU SYNDICAT DU BASSIN DE L'ERVE (SBE)

Délégué titulaire : François DELATOUCHE

Délégué suppléant : Antoine JOSSET

DELEGUES A L'ASSOCIATION DES PETITES CITES DE CARACTERE DE LA MAYENNE (APCCM)

Délégués titulaires : François DELATOUCHE, Antoine JOSSET

Déléguée suppléante : Isabelle FAYET

COMMISSIONS MUNICIPALES: Les commissions municipales sont présidées par le Maire***Commission des finances***

Christian LE BLANC, rapporteur, Guy RICHARD, Antoine JOSSET, Isabelle FAYET

Commission de la voirie

Christian LE BLANC, rapporteur, Guy RICHARD, Roland PANNETIER, Laurent GOURDIN, référent de l'agent technique

Commission des travaux

Christian LE BLANC, rapporteur, Antoine JOSSET, Guy RICHARD, Laurent GOURDIN

Commission de la communication

Isabelle FAYET, rapporteur, Florence MAUVIEUX, Antoine JOSSET

Commission environnement, valorisation du patrimoine, fleurissement

Florence MAUVIEUX, rapporteur, Laurent GOURDIN, Antoine JOSSET, Rolande PANNETIER

Commission des affaires scolaires, jeunesse

Antoine JOSSET, rapporteur, Christian LE BLANC

Commission agricole

Roland PANNETIER, rapporteur, Christian LE BLANC, Guy RICHARD

CORRESPONDANT DEFENSE

Laurent GOURDIN

REFERENT SECURITE ROUTIERE

Antoine JOSSET

Retrouvez l'ensemble des délibérations du
 Conseil Municipal sur le site de la commune:
www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

Sites Internet : Ecrivez-nous!

Vous pouvez retrouver l'actualité de la commune sur le site internet de la mairie (vie locale, délibérations, infos pratiques, services communaux, etc.) www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

Si vous souhaitez être tenus informés des événements communaux, vous pouvez communiquer votre mail à l'adresse de la mairie : mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr

A consulter également, pour retrouver informations, adresses, actualités et événements : le site de la Communauté de Communes des Coëvrons www.coevrons.fr, ainsi que le site de l'office de tourisme des Coëvrons: www.coevrons-tourisme.fr

Les conseillers départementaux sur le canton de Meslay-du-Maine vous indiquent leurs coordonnées :



Julie (DUCOIN) JEAN

9 rue des Croix
53480 VAIGES

06 26 24 36 53
julie.ducoin@lamayenne.fr



Norbert BOUVET

Le Pas de Bault
53170 VILLIERS-CHARLEMAGNE

06 07 39 68 54
norbert.bouvet@lamayenne.fr

A leurs côtés :

Georgette ROUSSELET

06 80 40 17 32 / georgette.rousselet@orange.fr

Patrick LE ROUX

06 87 74 77 02 / le_roux.patrick@aliceadsl.fr



Députée de la 2ème circonscription de la Mayenne depuis le 18.06.2017, première femme députée de la Mayenne: **Géraldine BANNIER**, suppléante Mme Josiane DEROUET.

A l'Assemblée Nationale Mme Bannier (députée Modem, apparentée La République en Marche) est membre de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education.

Stéphanie Garot, collaboratrice parlementaire en circonscription de Géraldine Bannier, est également à votre disposition au 02 43 12 63 82 ou 07 88 15 78 91.

Email: stephanie.garot@clb-an.fr

Nos sénateurs:



Guillaume CHEVROLIER (LR)

Membre de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable,
Membre de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Contact: g.chevrollier@senat.fr

Elisabeth DOINEAU (UC)

Vice-Présidente de la Commission des affaires sociales
Rapporteuse de la branche « Famille » du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale
Membre de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Contact: e.doineau@senat.fr






LE 29 JANVIER 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS À VOS POSTES!

POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT

QUI EST CONCERNÉ ?

LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU

Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, lorsque le téléspectateur habite une maison ou dispose de sa propre antenne intérieure dans un appartement. Il peut également s'agir d'une réception par antenne râteau collective, lorsque le téléspectateur habite un immeuble.

LES FOYERS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR UN AUTRE MODE DE RÉCEPTION

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés. Si toutefois ils perdaient des chaînes, par exemple parce que leur dispositif de réception est alimenté par voie hertzienne (c'est parfois le cas pour des réseaux locaux du câble mais aussi de certaines « box » ADSL), ils devront alors contacter directement leur fournisseur d'accès afin de connaître la marche à suivre pour retrouver une bonne réception.

DES RÉAMÉNAGEMENTS DE LA TNT POUR FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

LIBÉRER DES FRÉQUENCES POUR FAVORISER LA CONNECTIVITÉ DES TERRITOIRES EN TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

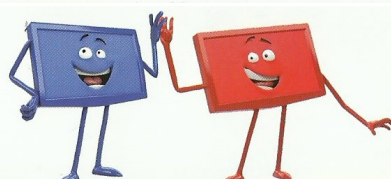
Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) est passée à la haute définition (HD) grâce à la généralisation du MPEG-4, norme de diffusion plus performante.

Cette évolution permet désormais de libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour un nouvel usage : donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile pour répondre aux besoins croissants de trafic de données et améliorer la connectivité des territoires.

Des aides financières pour assurer la continuité de la réception de la TNT:

Un faible nombre de téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver tous leurs programmes TV malgré une recherche des chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée, sans condition de ressources et sur facture de travaux réalisés, pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne râteau.

120 € TTC maximum pour adapter l'antenne râteau, 250 € TTC maximum pour passer à un mode de réception autre (satellite, ADSL ou fibre optique).



 RECEVOIRLATNT.FR	OU	 ASSISTANCE. RECEVOIRLATNT.FR	OU	 0970 818 818 OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 19H (APPEL NON SURTAXÉ)
---	----	--	----	--

QUE FAIRE LE JOUR J?

Effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Si des problèmes persistent malgré cette manipulation, vérifiez les informations disponibles sur recevoir-latnt.fr et/ou appelez le 0970 818 818



Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ?

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

La MSAP d'Evron est à votre disposition les lundi, mardi, jeudi de 8h 30 à 12h 15 et de 13h 30 à 17h 30, le mercredi de 9h 45 à 12h 15 à Sainte-Suzanne et de 13h 30 à 17h 30 à Evron.

Quels sont les services proposés? Information sur tous les secteurs de la vie quotidienne, Aide à la compréhension et accompagnement à la démarche administrative, Aide à l'utilisation de services et outils numériques.

Un agent peut vous accompagner dans vos démarches sur de nombreuses thématiques en lien avec les organismes partenaires: ETAT, CAF, MSA, CPAM, CARSAT, PÔLE EMPLOI...

Tél.: 02 43 01 78 03

Email: msap@evron.fr

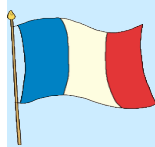
Contact : Elisabeth PERIGOIS



COEVRONS
Solidarités

Maison de Services Au Public
6, rue de Hertford 53600 EVRON

ELECTIONS



A compter du 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique, géré par l'INSEE, toute personne pourra solliciter son inscription jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019,

soit **le 31 mars 2019 pour les élections européennes du 26 mai 2019.**

Les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire en Mairie, munis d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.



Maison de l'Europe en Mayenne

38, rue Noémie Hamard

53000 LAVAL

Tél.: 02 43 91 02 67

www.maison-europe-mayenne.eu

www.cettefoisjevot.e

MAIRE info

ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

CASIER JUDICIAIRE: de nouvelles procédures dématérialisées

Les modalités de demande et de délivrance d'un casier judiciaire sont désormais entièrement réalisables en ligne. Les demandeurs d'un « bulletin n°3 » - indispensable pour un certain nombre de démarches administratives et réclamé par certains employeurs - peuvent recevoir leur extrait de casier judiciaire par mail ou par courrier.

Le demandeur doit se rendre sur le site internet dédié: casier-judiciaire.justice.gouv.fr, donner ses nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance et adresse mail. Il reçoit immédiatement un mail de vérification avec un « code de référence » et un lien sur lequel il doit cliquer pour activer sa demande. Quelques minutes plus tard, son bulletin n°3 arrive, au format PDF, dans sa boîte mail.

L'administration ou l'employeur qui reçoit un extrait de casier judiciaire peut très facilement vérifier l'authenticité de celui-ci grâce aux codes indiqués sur le bulletin, et en se rendant sur le site: casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif

La procédure classique par courrier existe néanmoins encore en écrivant à:

Casier Judiciaire National 44317 Nantes cedex 3

IMPÔTS : un nouvel interlocuteur unique



A compter du 1er janvier 2019

Le centre des Finances publiques d'Évron ne sera plus compétent pour le dépôt des déclarations, le calcul, le paiement, la délivrance de renseignements et les réclamations concernant vos impôts.

Les habitants de la commune de Saint-Pierre-sur-Erve devront désormais s'adresser au Service des Impôts des Particuliers de Laval.

Service des Impôts des Particuliers de Laval

60 rue Mac Donald

53008 LAVAL

Téléphone : 02.43.53.08.52

Courriel : à partir de votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr

Lutte contre les nuisibles

POLLENIZ (FREDON Pays de la Loire) attire notre attention en cette fin d'année sur 3 sujets: La Processionnaire du pin, Le Frelon asiatique, ainsi que les rongeurs, dont la prolifération semble favorisée par le réchauffement climatique.



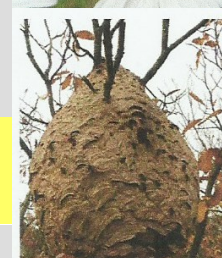
La chenille processionnaire du pin: des méthodes existent pour l'éliminer

- ◆ Destruction manuelle des nids: couper les rameaux porteurs puis incinérer ou évacuer dans des sacs étanches en déchetterie
- ◆ Piégeage des chenilles lors de la descente des processions
- ◆ Pose de nichoirs à mésanges (ces oiseaux adorent les chenilles)
- ◆ Réfléchir avant de planter un pin..

Le frelon asiatique:

Certains nids étaient toujours en activité au mois de novembre. Si le nid se trouve prêt d'un lieu fréquenté par du public (école, parc..) il y a lieu de le faire détruire. Les nids visibles l'hiver dans les arbres sont en principe détruits par les intempéries.

4 nids de frelons asiatiques ont été détruits en 2018 à Saint-Pierre-sur-Erve. Ces interventions ont été remboursées par la Communauté de Communes des Coëvrons.



Les rongeurs:

La plupart sont porteurs de la bactérie responsable de la **leptospirose**, 3 espèces sont particulièrement en cause: en milieu urbain le **Rat brun** (*Rattus norvegicus*), en milieu humide le **Ragondin** (*Myocastor coypus*) et le **Rat musqué** (*Ondatra zibethicus*).

La contamination vient d'un contact direct ou indirect avec un rongeur, en particulier avec l'urine contenant la bactérie zoonotique, celle-ci entre dans l'organisme par simple contact avec la peau. Les personnes les plus exposées sont les piégeurs, les chasseurs, les pêcheurs, les éleveurs, les personnels chargés de travaux en milieu fluvial...

Les mesures de protection à respecter concernent le port d'équipements de protection individuelle, le nettoyage, la désinfection et la protection des plaies.

Les premiers signes de la maladie se produisent après une période d'incubation d'une à deux semaines avec des symptômes se rapprochant de ceux de la grippe. Il est important de consulter rapidement un médecin si ces symptômes surviennent après une activité à risque, afin d'éviter toute aggravation et mettre en place le traitement le plus efficace.



FREDON Pays de la Loire
9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045
49071 BEAUCOUZE CEDEX
Mail : polleniz@polleniz.fr
www.polleniz.fr

La FREDON est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 mars 2014

POLLENIZ peut vous aider dans la lutte contre les nuisibles, animaux ou végétaux tels que: chenilles, frelons asiatiques, ambrosie, corbeaux, taupes, rongeurs d'habitation...



A Saint-Pierre-sur-Erve, 115 ragondins et 6 rats musqués ont été capturés en 2018 par Roland Pannetier, soit pratiquement le double de 2017!

Votre correspondant en Mayenne: POLLENIZ 53: 02 43 56 12 40

Contact : Francine Gastinel

polleniz53@polleniz.fr

M A I R I E

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 02 43 90 25 73

Pour joindre M. François Delatouche, maire

Port : 06 60 31 62 97

Courriel: delatouche.f@gmail.com

Courriel mairie:

mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr

Site internet

www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

HORAIRES

ÉCOLE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9h - 12h / 13h45 - 16h

MERCREDI
9H - 12H



GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
07H30 - 9H / 16H - 18H30

MERCREDI
07H30 À 9H

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17



Facilitez-vous la vie !

Entretien du domicile

Garde d'enfants

Aide à la personne, maintien au domicile



Des services pour tous, des services modulables, des aides financières possibles

Acteur de proximité, social et solidaire !

ADMIR Erve Et Charnie

6 bis rue du Petit Rocher

53 270 Sainte Suzanne

02 43 01 78 17

ste-suzanne.admr53@orange.fr

Permanences les lundi

et vendredi de 9h à 12h



REseau Social d'Aides à la Personne

Accompagnement et solidarité

L'association RESO'AP, fondée par la MSA, propose aux habitants de la 3C un service d'accompagnement à domicile et hors domicile dans le but de

- maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire,
- faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne.



Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services, contactez le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou contact@resoap.fr

Déchetterie CHAMMES

Ouverture

Lundi - mercredi - vendredi
13h30 - 17h
(18h du 1/04 au 31/10)

Samedi :
9h - 12h / 13h30 - 17h
(18h du 1/04 au 31/10)

Tél. : 06 71 83 64 09
02 43 01 41 21

Nouveau: partenariat Emmaüs

VOYAGEZ MALIN AVEC LE PETIT PÉGASE !

Faciliter vos déplacements pour vos activités et vos loisirs, tel est l'objectif de Petit Pégase, le service mayennais de transport à la demande.

Tarifs du Petit Pégase

Un ou deux tickets vous seront demandés en fonction de votre trajet.

- Ticket à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 16 €

Le transport est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Tél. réservation : 0806 800 053





vos rendez-vous de 2019...



Janvier

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

vœux du
Maire

Février

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

soirée
crêpes

Marie Girard
et les
plantes
sauvages
comestibles
(sur réservation)

Mars

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Soirée
Saint-
Patrick

Avril

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

ouverture
du bistro

soirée
au
Moulin
de Gô

Juin

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

journée de
caractère
(avec
concert
la soir)

apéropera

Juillet

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

vernissage
de l'expo
IN SITU
et
concert
dans
l'église

Août

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

trail autour
de Saulges

spectacle
Les Nuits
de la
Mayenne

Septembre

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Journées
Européennes
du
Patrimoine

fête du
Four
Banai

Octobre

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

journée
des
peintres
et
fête des
Lumières

Novembre

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

concert
le soir

Décembre

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

